



Convoqués :

Monsieur Arnaud ALLARD, Bourgmestre de Vresse-sur-Semois, Président de la Zone de Police ;
Monsieur Marc LEJEUNE, Bourgmestre de Beauraing ;
Monsieur Michaël MODAVE, Bourgmestre de Bièvre f.f. ;
Monsieur Vincent MASSINON, Bourgmestre de Gedinne ;
Mesdames Caroline BRACK ; Jeannine DOUNY-PONCELET ; Isabelle MAROIT ; Régine ROCHETTE et Ana RODRIGUEZ VERDASCO, conseillères de Police ;
Messieurs Jérôme ANCEAU ; Cyprien ANTOINE ; Alain BARBIER ; André COPINE ; David DURUISSEAU ; André GÉRARD ; Jean-Claude GRANDJEAN ; Julien GRANDJEAN ; Pierre LAMOTTE et Cyrille MASSET, conseillers de Police ;
Monsieur Edwin DASSONVILLE, Commissaire Divisionnaire de Police, Chef de Corps de la Zone de police ;

Assistés de Monsieur Jean-François PAQUAY, Secrétaire de la Zone de Police.

Conformément à l'article 25 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de Police a l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil de Police de la zone de police « Houille-Semois » qui se déroulera le :

Mardi 13 décembre 2022 à 19h30

**En la salle de la Tannerie,
sise Rue Albert Marchal à 5575 Gedinne**

Ordre du jour :

Séance publique :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de Police du 11 octobre 2022.
- 2. Approbation de la modification budgétaire n°1 du budget 2022 de la ZP5310 par la tutelle : information.
- 3. Budget 2023 : proposition et décision.
- 4. Acquisition de véhicules : informations et décisions.
- 5. Recrutements via le cycle de mobilité 2022-04 : information.
- 6. Déclassement de PC et de serveurs : informations et décisions.

Séance à huis clos :

- HC.1. Nomination d'un(e) CNT « Gestionnaire des Ressources Humaines » (emploi n° de série 102 du cycle de mobilité 2022-03) : information et décision.
- HC.2. Nomination d'un INP « Membre du service Intervention du poste de police de Gedinne » (emploi n° de série 1626 du cycle de mobilité 2022-04) : information et décision.
- HC.3. Demandes d'autorisation d'ester en justice : propositions et décisions.

Par Ordonnance,

Le Secrétaire,
Jean-François PAQUAY

Le Président,
Arnaud ALLARD